



COMITÉ DES USAGERS
DU CENTRE DE SANTÉ ET
DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Volume 3 Numéro 9, 15 novembre 2021

L'Infolettre des usagers des services de santé de LAVAL

L'Infolettre est publiée par le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CU CSSS Laval) le 15 de chaque mois, sauf en juillet et août.

L'Infolettre vise à informer nos abonnés des activités menées par le Comité des usagers, des événements et des conférences publiques organisées, de même qu'à fournir à nos lecteurs un aperçu de certains textes parus dans les médias.

L'Infolettre est acheminée à nos abonnés par courrier électronique.

L'équipe de l'Infolettre:

Francine Wodarka
Nicole Provost
Yves Debien
Sylvie Després
Pierre Lynch

C'est quoi le Comité des usagers? Les comités d'usagers ont été créés en vertu de l'article 209 de la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#). Ces comités sont composés essentiellement d'usagers élus par les usagers de l'établissement, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés.

Faites suivre l'Infolettre à vos parents et amis de Laval, ils pourront s'abonner [en](#)

[cliquant ici](#). De même, vous pouvez vous désabonner de l'Infolettre, [en cliquant ici](#)

Toutes les publications de l'Infolettre sont accessibles sur le site WEB du Comité des usagers du CSSS de Laval à l'adresse suivante: www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126.

Pour en savoir plus sur le Comité des usagers, [cliquez ici](#).



HOMMAGE À MICHEL MOREL

C'est avec grand regret que je vous informe du décès soudain de Michel Morel. Ce dernier nous a quitté le 27 octobre dernier à l'âge de 73 ans..

Pédagogue de formation, les activités de communication, de sensibilisation, de promotion et de défense de droits ont marqué les 25 années de carrière de Michel, d'abord dans le réseau de l'éducation et, par la suite, dans le réseau public de la santé et des services sociaux.

Préoccupé par les questions liées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, il a travaillé à promouvoir la solidarité et le développement social, autant par l'analyse de politiques publiques que par des publications, des conférences ou encore par l'organisation d'événements de type colloques.

Les fonctions qu'il a exercées l'ont amené à jouer un rôle actif à titre de conseiller en stratégies d'intervention et de communication, en plus de lui permettre de développer son expertise en rédaction. Michel a d'ailleurs rédigé et publié une multitude d'ouvrages de qualité au cours de sa carrière.

Militant engagé dans la défense des droits, imbu de justice sociale et d'équité pour tous, Michel a été un ardent défenseurs des droits des lavallois..

Michel a milité au sein du comité des usagers du CSSS de Laval de 2014 à 2020 à titre de premier vice-président; il a aussi agi à titre de vice-président au conseil d'administration de l'Association de défense des droits des personnes retraités et préretraités (AQDR) de la section Laval-Laurentides de 2015 à 2019.

Michel possédait plusieurs autres cordes à son arc; intellectuel accompli, il possédait une excellente plume. Il s'est servi à plusieurs occasions au service de notre comité, particulièrement dans le cadre de l'Infolettre mensuelle dont il a été l'instigateur, le rédacteur en chef et le principal contributeur.

Je militais en défense de droits dans l'AQDR depuis ma retraite en 2010 lorsque Michel m'a approché pour me joindre au comité des usagers du CSSS de Laval; c'était en 2014. Et oui, c'est grâce à Michel si je milite maintenant auprès des usagers de la santé. C'est lui qui m'a recruté.

Lors de nos 6 années au CU CSSS, Michel avait comme objectif de mettre en place tous les moyens possibles pour efficacement porter la voix des usagers auprès des décideurs publics de la santé à Laval. Ceci est un travail de longue haleine et Michel nous a quitté avant de voir le tout se réaliser.

Je vous assure qu'il serait fier de constater que le CU CSSS de Laval a maintenant un représentant dans 7 comités de gestion de directions cliniques au CISSS de Laval, qu'un membre du CU CSSS est maintenant à la présidence du comité des usagers du Centre intégré de la santé et des services sociaux de Laval et représentant des comités d'usagers au Conseil d'administration du CISSS de Laval.

Mon cher Michel, les usagers des services de santé et des services sociaux, les membres passés et présents du comité des usagers du CSSS de Laval et moi-même te remercions pour tout ce que tu as accompli pour eux.

À titre personnel, j'ai beaucoup apprécié travailler avec toi de 2014 à 2020; je te remercie pour ton support, ton engagement et ta grande complicité. Repose en paix mon ami et soit fier de tes réalisations.

Pierre Lynch

Président du Comité des usagers du CSSS de Laval ainsi que du Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

NOS CONFÉRENCES PUBLIQUES

DATE DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE

11 janvier 2022 de 19h00 à 21h00

Cette conférence se tiendra en mode présentiel à la Place Axion 50 plus.

Vous devez présenter votre VAXICODE OU PREUVE DE DOUBLE VACCINATION à l'entrée pour accéder à cette conférence.

Le port du masque est requis par tous durant toute la conférence.

La distanciation entre les places assises doit être respectée.

Si toutefois en fonction de l'évolution de la pandémie, les consignes de la santé publique devaient changer, la conférence se fera par visioconférence ZOOM.

Si tel est le cas, nous communiquerons avec toutes les personnes ayant fait une réservation pour vous en aviser.

CONFÉRENCIER

Daniel Geneau, Neuropsychologue.



TITRE DE LA CONFÉRENCE

Le langage au coeur de l'expérience humaine (Seconde partie)

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS CONFÉRENCES

- Toutes nos conférences sont offertes gratuitement par votre comité des usagers du CSSS de Laval
- Elles ont lieu à la Place Axion 50 plus, 435 Boul. Curé Labelle, Laval, salle 101 de 19h00 à 21h00
- **La réservation des places est obligatoire, et les places sont limitées dû aux mesures sanitaires en place selon les directives de la Santé Publique de Laval.**
- Les places sont disponibles pour la réservation 30 jours ou moins avant la date de la conférence
- **La date limite pour la réservation des places sera le 9 janvier 2022**

Pour réserver vos places:

Site WEB www.cucssslaval.ca

ou

Par courriel cucssslaval@outlook.com

Si vous utilisez le courriel, veuillez indiquer votre nom, prénom et numéro de téléphone.

Si vous réservez pour plus d'une personne, indiquez les noms, prénoms, numéros de téléphone et adresses de courriel de chacune des personnes.

**Comité des usagers du Centre de santé et des services sociaux de Laval
800 Boulevard Chomedey, Tour A, Bureau 232 Laval Qc. H7V 3Y4**

Bienvenue à toutes et tous.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450 978-8609

Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800, boul. Chomedey, Tour A
Laval (Québec) H7V 3Y4

DISCUTONS SANTÉ

J'aimerais vous présenter un site qui vous sera fort utile lors de vos prochaines rencontres avec le médecin.

Il s'appelle : « Discutons Santé » sur le portail de capsana.ca. <https://portail.capsana.ca/site/cepps/home.html>

Il vous proposera des vidéos explicatifs sur la façon d'établir une meilleure collaboration entre vous et votre professionnel de la santé.

Vous arriverez plus confiant et vous repartirez plus rassuré puisque, votre temps dans le bureau sera plus bénéfique.

Étapes à suivre pour accéder à ce site WEB:

- Inscrivez « Discutons Santé » dans votre barre de recherche.
- Cliquez sur le site.
- Cliquez sur l'onglet patient. Vous y trouverez plein d'informations pertinentes.

Je vous suggère de consulter MES HABIBITÉS P.I.V.O. dans l'onglet patient.

Il vous explique le comment et le pourquoi d'être bien préparé avant votre rendez-vous médical. Je m'y suis promené et en tant qu'utilisateur, il simplifie, selon moi, *notre* responsabilité face à notre propre état de santé. Le temps de consultation alloué avec votre médecin servirait davantage à cibler vos problèmes de santé et de ne rien oublier, puisque bien organiser, il répondra plus adéquatement à vos questions.

Il s'agit de s'inscrire et vous verrez...

Francine Wodarka
Membre CUCSSS de Laval

COVID-19

ÉTAT DE LA SITUATION À LAVAL

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site WEB de la Santé Publique de Laval décrivant toutes les mesures mises en place dans le cadre d'une alerte maximale, zone rouge: <http://www.lavalensante.com/covid19/>

Si vous désirez obtenir les données statistiques relatives à la situation de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez de l'information sur la campagne de vaccination de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez des données statistiques sur la situation de la COVID-19 pour l'ensemble de la province, [cliquez ce lien](#)

Le Comité des usagers du CSSS de Laval vous encourage de respecter scrupuleusement les directives de la Santé Publique par respect envers nos concitoyens et pour le maintien de notre bonne santé.

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore été doublement vaccinés, les usagers de Laval vous demande respectueusement de vous faire vacciner dans les plus brefs délais pour permettre à tous de reprendre nos activités usuelles et revenir à une vie plus normale.

UN MOMENT D'ÉMOTION

Visite à la résidence pour l'installation des affiches soulignant *la semaine des droits des usagers*, des bonjours ici et là, au personnel, aux familles; des échanges sur la condition physique, la santé, la personnalité de leur être cher.

Placoti placoton sur le pourquoi de cette semaine des usagers et son importance.

Émouvant ces petits gestes, tenir, caresser la main, des sourires plein de tendresse, des regards inquiets voyant papa, maman, se promener concentrer, conduisant leur machette, heureux de cette liberté de mouvement.

Surprise d'entendre haut et fort « C'est beau la vie » la voix claire, déterminée d'une résidente, accompagné des maracas d'une préposée, des battements des mains d'une autre et d'une envolée des autres résidents « Que c'est beau la vie »

Est-ce l'endroit? une résidence ou la moyenne d'âge est de plus de 85 ans, la vigueur de cette voix, de son enthousiasme... C'est comme si ces paroles de cette chanson connue prenaient un autre sens. Boostait mon intérieur, redonnait un sens à mon bénévolat, à mon engagement social.

Nicole Provost
Comité des usagers
Résidence du Bonheur.

SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES PROCHES AIDANTES

À l'occasion de la Semaine nationale des personnes proches aidantes, qui se déroule cette année du 7 au 13 novembre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, tient à rappeler l'apport précieux de ces personnes au nom de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais.

Cette année, la Semaine nationale des personnes proches aidantes revêt un caractère particulier alors que la pandémie de COVID-19 a mis en lumière leur contribution essentielle.

La semaine thématique se tient quelques jours après l'adoption, le 21 octobre, du *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 : Reconnaître pour mieux soutenir*. Ce plan d'action présente 61 mesures et les actions destinées à concrétiser la *Politique nationale pour les personnes proches aidantes*, dont il reprend les axes et les orientations. Rappelons que celle-ci a été adoptée en avril dernier.

Citation :

« Il est important pour moi de souligner la Semaine nationale des personnes proches aidantes. Notre gouvernement travaille très fort pour reconnaître leur apport essentiel et pour les soutenir au quotidien. Avec la pandémie, l'importance que ces personnes ont dans leur milieu et le rôle de premier plan qu'elles jouent auprès de leurs proches ont été mis en évidence. Cette semaine thématique est l'occasion de l'exprimer haut et fort. »

Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Faits saillants :

Rappelons que la Politique nationale pour les personnes proches aidantes et le Plan d'action gouvernemental découlent de l'adoption de la *Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes* par l'Assemblée nationale le 28 octobre 2020.

Suivant une tradition inscrite au Québec depuis plusieurs années, la *Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes* proclame officiellement la première semaine complète du mois de novembre Semaine nationale des personnes proches aidantes.

TÉMOIGNAGE

Au moment d'écrire ces lignes, je me trouve dans un hôpital de Québec et j'accompagne ma tante adorée de 95 ans en soins palliatifs. Je suis pour elle la fille qu'elle n'a pas eue. Son mari, mon oncle, est décédé en octobre 2020 à 96 ans. Ils furent mariés durant 67 ans.

J'ai passé une première nuit à dormir à ses côtés dans un petit lit fourni par l'hôpital. J'écoutais attentivement chacune de ses respirations pour ne pas manquer sa dernière, afin de l'accompagner à sa fin de vie. Mais non, ce n'est pas arrivé cette nuit-là. Nul ne peut prédire ce moment de la fin de la vie. J'ai dit à la blague à ma tante qui m'entendait je suis sûre « J'espère ma tante que tu ne me feras pas coucher dans ce petit lit durant plusieurs nuits? »

Ma tante ne résistait pas à la mort, elle voulait poursuivre sa vie pour accomplir quelques dernières démarches. Un prêtre qui pratique en milieu hospitalier depuis 23 ans, venu la voir, m'a dit que les personnes de plus de 90 ans sont celles qui résistent le plus en fin de vie. Est-ce parce qu'elles ont une très longue expérience de la vie et qu'elles voudraient continuer d'en profiter encore, si c'était possible?

Durant la seconde nuit où je la veillais, ma tante s'est envolée avec son dernier soupir, paisible, en paix, elle était prête. Elle demeurera dans ma vie en pensée et dans mon cœur. Je suis heureuse de l'avoir accompagnée jusqu'à la fin de sa vie. Elle fut entourée, à l'hôpital, d'une merveilleuse équipe d'employés au niveau médical, sanitaire et spirituel, en plus d'avoir reçu des visites de membres de la famille et d'amis. Un personnel attentif, gentil, professionnel, à l'écoute de nos besoins. Quelle chance elle a eu. Elle méritait tant cette belle fin de vie. Souhaitons que nous puissions tous en avoir une!

Sylvie Després
Administratrice, CU CSSS de Laval

LE PASSEPORT VACCINAL

UNE ÉTAPE VERS LE RETOUR À UNE VIE NORMALE

Le passeport vaccinal permettra notamment de voyager à l'étranger et d'accéder à des activités non essentielles aux personnes adéquatement protégées en cas de recrudescence des cas. Un début de retour à une vie plus normale pour tous.

Informations concernant le passeport vaccinal

Le passeport vaccinal est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2021. Vous trouverez toutes les informations pertinentes concernant ce passeport en cliquant le lien suivant:

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/passeport-de-vaccination-covid-19#c111319>

L'application VAXICODE

Si vous possédez un téléphone intelligent ou une tablette électronique, vous pouvez aussi télécharger l'application VAXICODE. Cliquez le lien suivant pour les détails <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/passeport-de-vaccination-covid-19#c111932>

Lieux et activités exigeant le passeport vaccinal

Pour connaître les lieux et activités exigeant le passeport vaccinal, cliquez le lien suivant <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/passeport-de-vaccination-covid-19/lieux-et-activites-exigeant-passeport-vaccinal-covid-19>

Le comité des usagers du CSSS de Laval salue cette initiative mais rappelle au gouvernement que cette mesure est transitoire et devrait être retirée lorsque l'état d'URGENCE SANITAIRE ne sera plus en vigueur.

Au nom du comité des usagers du CSSS de Laval
Pierre Lynch
Président, comité des usagers du CSSS de Laval

LE NOUVEAUTÉS AU DOSSIER SANTÉ QUÉBEC ET AU CARNET SANTÉ QUÉBEC

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, annonce trois nouvelles fonctionnalités dans le Dossier santé Québec (DSQ) et au Carnet santé Québec.

Grâce au Carnet santé Québec, il est maintenant possible pour le citoyen d'avoir accès en ligne à la liste des intervenants qui ont consulté ses informations de santé.

Dans le Dossier Santé Québec (DSQ), les professionnels ont aussi accès à deux nouvelles informations pour faciliter leur travail; l'accès aux directives médicales anticipées (DMA) et l'identité du médecin de famille.

Intervenants qui ont consulté vos informations de santé

Par le site Web de Carnet santé Québec, les citoyens peuvent maintenant accéder à la liste des intervenants qui ont consulté certaines de leurs informations de santé dans le DSQ au cours des cinq dernières années. Les renseignements suivants sont affichés pour chaque consultation :

- nom de l'intervenant;
- fonction de l'intervenant;
- informations consultées (prélèvement, imagerie médicale ou médicament);
- date et heure de la consultation.

Accès aux directives médicales anticipées (DMA)

La consultation des directives médicales anticipées (DMA) d'un usager est possible depuis le 30 septembre dernier au moyen du Visualiseur DSQ.

Le citoyen exprime ses DMA dans un acte notarié ou en remplissant un formulaire obtenu à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les DMA notariées, de même que les DMA faites par le citoyen via le formulaire de la RAMQ et qui sont transmises à la RAMQ, sont déposées au Registre des directives médicales anticipées.

Toutes les DMA présentes au Registre des directives médicales anticipées pourront être consultées par les intervenants qui en ont les droits d'accès. Ce changement répond au besoin exprimé par les intervenants du réseau de la santé d'améliorer la consultation de ces directives.

Accès à l'identité du médecin de famille

Depuis le 8 juillet dernier, l'ensemble des intervenants autorisés à consulter le DSQ peuvent consulter l'identité du médecin de famille d'un usager au moyen du Visualiseur DSQ.

Il est à noter que seule l'identité des médecins participant au régime d'assurance maladie du Québec est affichée.

Rappelons que le DSQ est un outil provincial sécurisé qui collecte et conserve certains renseignements de santé de toutes les personnes qui reçoivent des soins au Québec. Il s'agit d'un processus automatisé et obligatoire qui ne nécessite l'action d'aucun professionnel. Certains intervenants autorisés ont accès au DSQ et peuvent consulter les informations qui s'y trouvent. Le DSQ n'est donc pas accessible à tous les intervenants de la santé et des services sociaux.

Citation :

« Grâce au DSQ, les médecins et autres professionnels autorisés de la santé et des services sociaux du Québec responsables des soins peuvent offrir une meilleure prise en charge et un suivi plus efficace. Ces nouvelles fonctionnalités seront très utiles, tant pour les usagers que pour les intervenants. La mise en ligne de l'accès aux intervenants qui ont consulté les informations de santé s'inscrit d'ailleurs dans le virage numérique gouvernemental pour les services aux citoyens et viendra améliorer l'expérience des utilisateurs en rendant l'information accessible plus rapidement et plus facilement. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Faits saillants :

Les ajouts au DSQ présentent plusieurs bénéfices pour le patient utilisateur, tout particulièrement sur le plan de l'efficacité et de la transparence.

L'accès à l'identité du médecin de famille, notamment, permet une meilleure continuité de soins pour l'utilisateur puisque toute information concernant son état de santé et ses épisodes de soins pourra être envoyée à son médecin traitant. Le patient pourra également savoir qui a consulté ou apporté des modifications à son dossier.

Parmi les autres bénéfices attendus, mentionnons un accès amélioré aux services de première ligne, un partage d'informations plus fluide entre les différents intervenants de la santé et le médecin de famille ainsi qu'une utilisation plus adéquate des ressources en santé, au moment opportun.

LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS TOUJOURS À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les comités d'usagers et de résidents de Laval sont à la recherche de nouveaux bénévoles.

Tous les citoyens ne cessent de mentionner que la santé est l'enjeu numéro 1 de notre société. On désire avoir un système de santé robuste, accessible rapidement et universellement. On désire obtenir les meilleurs soins que possible. On désire que nos droits en santé soient respectés.

Lorsque vous n'êtes pas satisfaits des services reçus, lorsque nos droits ne sont pas respectés, lorsque vous désirez des changements au système de santé actuel, vous vous adressez au comité des usagers ou de résidents.

Vous avez un ou des membres de votre famille présentement hébergés dans un des CHSLD publics de Laval et vous désirez veiller au bien-être de votre proche, joignez-vous au comité de résidents de votre établissement.

Je vous encourage donc à investir un peu de votre temps libre au service de vos concitoyens en vous joignant à un des comités d'usagers du CISSS de Laval.

Les comités d'usagers et de résidents des usagers ont besoin de vous. Alors, qu'attendez-vous? Communiquez avec nous:

Téléphone: 450-978-8609

Courriel: cucssslaval@outlook.com

Pierre Lynch

Président, Comité des usagers du CSSS de Laval

RÔLES & MISSION DES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Comité d'usagers

Le mandat du comité des usagers est d'être le **gardien des droits des usagers**. Ce comité doit veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Il est l'un des porte-parole importants des usagers auprès des instances de l'établissement.

Le respect des droits des usagers, la qualité des services et la satisfaction de la clientèle constituent les assises qui guident son action. Le Comité des usagers doit avoir une préoccupation particulière envers les clientèles les plus vulnérables et travailler à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

Ses fonctions:

1. **Renseigner** les usagers sur leurs **droits** et leurs **obligations**.
2. **Promouvoir l'amélioration de la qualité** des conditions de vie des usagers et **évaluer le degré de satisfaction** des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
3. **Défendre les droits et les intérêts** collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.
4. **Accompagner et assister**, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter une plainte conformément aux sections I, II et III du chapitre III du titre II de la présente loi ou en vertu de la [Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux \(chapitre P- 31.1\)](#).
5. **S'assurer**, le cas échéant, du **bon fonctionnement de chacun des comités de résidents** et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.
6. **Évaluer**, le cas échéant, **l'efficacité de la mesure** mise en place en application des dispositions de [l'article 209.0.1 \(LSSSS\)](#).

Comité de résidents

Tout comme le Comité des usagers, les Comité des résidents sont les gardiens des droits et ce, pour les résidents.

Ces comités veillent à ce que les résidents soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Ils sont l'un des porte-parole importants des résidents auprès des instances de l'établissement.

Les fonctions des comités de résidents : art. 212, LSSSS sont de :

- Renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations.
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents et évaluer le degré de satisfaction des résidents à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents ou, à la demande d'un résident, ses droits et ses intérêts en tant que résidents auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval

,C'est qui? C'est quoi?

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est normalement constitué de 15 membres élus par les usagers du CSSS Laval. Ils se réunissent 9 fois/année. Un comité des officiers se réunit quant à lui 2 fois/mois.

Le CU CSSS Laval est actuellement formé des personnes suivantes :

NOMS	TITRES
M. Pierre Lynch	Président
M. Jacques Fournier	Premier vice-président & Représentant du comité des résidents du Dorothée
Mme. Tassia Giannakis	Seconde vice-présidente
M. Yves Debien	Secrétaire-trésorier & président du comité des résidents du CHSLD
Mme. Lucie Poulin	Administratrice
Mme. Marie-Carmelle St-Germain	Administratrice
Mme. Lucie Fortin	Administratrice & présidente du comité des résidents du CHSLD Fe
M. André Hamel	Administrateur
Mme. Ninon Joseph	Administratrice
Mme. Patricia Gariepy	Administratrice
Mme. Sylvie Després	Administratrice

Notre INFOLETTRE vous a plu?

Vous souhaitez continuer de recevoir notre INFOLETTRE?

L'Infolettre du CU CSSS de Laval vous apparaît utile?

Faites-la suivre à vos parents et amis qui pourront s'abonner.

C'est un service à leur rendre.

Aidez-nous à informer les usagers!

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre consentement à recevoir nos communications courriel sur les réseaux sociaux, Dans le but de respecter la nouvelle loi canadienne sur l'élimination des pourriels.

Pour ce faire vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant :

[Je consens à recevoir les communications courriel du Comité des usagers du CSSS de Laval](#)

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450-978-8609

Courriel : cucssslaval@outlook.com

232-800 boul. Chomedey, Tour A

Laval, (Québec), H7V 3Y4